

national » tricolore, et le cacher soigneusement dans le coin le plus ténébreux de nos demeures. Si le devoir, *dura lex, sed lex*, mettait nos milices canadiennes-françaises dans la douloureuse obligation de faire face à des régiments français, M. Bernard ne doit pas penser qu'il leur serait permis de marcher au combat à l'ombre du drapeau tricolore !

Alors, quoi de plus déraisonnable que de faire choix, pour notre drapeau national, d'un drapeau que, demain peut-être, nous ne pourrions arborer sans nous voir accuser de trahison envers notre souverain et de conspiration avec l'... ennemi !

Il suffit de ces réflexions, croyons-nous, pour faire s'écrouler la thèse de *Foulons le drapeau*.

Aussi, nous pensons que le drapeau tricolore n'a pas en ce pays d'autres chances d'avenir que celle-ci : *en temps de paix*, nous continuerons à l'arborer joyeusement dans nos fêtes publiques, parce qu'il nous rappelle l'illustre et toujours chère nation à qui nous devons notre origine, la noble race dont nous sommes les fils, le sang généreux et vaillant qui coule dans nos veines. Mais ce drapeau, qui n'est âgé que d'un siècle, et qui ne dit rien à nos traditions nationales particulières, ne sera pas notre drapeau.

La brochure de M. Bernard a ravivé en une certaine mesure les discussions qui se sont déjà élevées sur le choix d'un drapeau national canadien-français. Puisque l'occasion s'y prête, donnons aussi notre sentiment sur la question.

De respectables gens, hostiles, et pour cause, à l'adoption du drapeau tricolore, ont proposé que nous en revenions au drapeau de Carillon.

Certes, l'idée est belle, et propre à enflammer l'âme canadienne, qui ne pense qu'avec orgueil à cette glorieuse victoire de Carillon.

Toutefois nous dirons que le drapeau de Carillon était une bannière, qu'il portait sur un côté une Madone, et de l'autre les armes royales de France. Il y aurait donc déjà plus d'une modification à lui faire subir, sans compter que si l'on étudiait, à la lumière d'une rigoureuse critique, la question de l'authenticité de cette glorieuse relique nationale, nous ne sommes pas absolument sûr que le verdict serait conforme à ce que nous souhaiterions.